

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

Le départ du général de Gaulle, fortement ressenti par les Etats arabes, a été curieusement suivi du renforcement de la politique méditerranéenne française. Le conflit israélo-arabe a renforcé les riverains de la Méditerranée occidentale dans leur conviction que la *Mare nostrum* pouvait être un élément dynamique du neutralisme. Renforcement de la coopération intra-maghrébine, renforcement de la coopération entre le Maghreb et l'Europe, mais aussi nouvelles ouvertures vers l'extérieur restent donc les trois volets fondamentaux de la diplomatie maghrébine.

I. — LES RELATIONS INTER-MAGHRÉBINES

L'installation d'une coopération solide entre les quatre Etats reste la préoccupation majeure des gouvernements maghrébines. L'impact sur les peuples nord-africains du mythe de l'Unité maghrébine est toujours considérable et chaque difficulté surmontée est présentée comme un pas décisif vers l'unité.

A. — LES FRONTIÈRES

L'Algérie a 7 000 km de frontières léguées par la colonisation [avec la Tunisie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Sahara espagnol, le Mali et le Niger (1)] ne tenant compte d'aucun impératif naturel. On se souvient que la France avait mis sur pied l'O.C.R.S.. Dix ans après les riverains du Sahara suivent le même chemin avec les mêmes partenaires : l'exploitation commune. L'argument algérien est que nul n'investira si les problèmes de nationalité des territoires ne sont pas réglés.

Les problèmes de frontières (2) sont pratiquement réglés ; seuls restent pendants les différends entre l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc. Or l'année commence sous d'heureux auspices : l'Espagne restitue Ifni (3), sous l'impul-

(1) Cf. DAOUËD (Zakya) « Le désert le plus convoité du monde », *Jeune Afrique* (477), fév. 1970, p. 32 sq.

(2) Cf. notre chronique in *A.A.N.* (VII), 1968, p. 201.

(3) Cf. *infra*, les relations avec les pays de l'Ouest.

sion de l'Algérie le Maroc a reconnu *de facto* la Mauritanie (en visite à Nouakchott en décembre, le président Boumediene évoquera les problèmes frontaliers), enfin il est question d'une exploitation commune (y compris avec la France) des richesses de cette région. La même attitude positive prévaut à l'est du Maghreb. L'Algérie et la Tunisie sont désireuses d'exploiter en commun la région d'El Borma que partage la frontière commune (4). Le pétrole sera évacué par la Tunisie avant la fin de l'année et M. Bahi Ladgham annonçait le 26 décembre : « Sur des cartes géographiques, la frontière provisoire algéro-tunisienne du sud sera désormais considérée comme frontière définitive. La solution de ce litige ne manquera pas de contribuer à résoudre les autres problèmes de même nature qui se posent à l'échelle du grand Maghreb arabe ».

Avec le Maroc le Traité d'Ifrane reconnaît certes le *statu quo* (donc confirme les décisions de l'O.U.A. sur l'intangibilité des frontières léguées par le colonisateur) mais insiste sur le « bon voisinage » ; la coopération doit suivre.

B.— LA COOPÉRATION INTER-MAGHRÉBINE

Si l'on juge, comme pour les années passées, par les déplacements et visites de hautes personnalités, les déclarations, les manifestations communes, les rencontres, les relations entre les quatre Etats du Maghreb ne font que se renforcer. La liste des accords (cf. *infra*) est d'ailleurs impressionnante et ne cède en rien au nombre des visites (5). Dès le début de l'année, l'Algérie et le Maroc signent à Ifrane un traité de bon voisinage qui apure tout un contentieux et prépare une large coopération économique, prenant un caractère exemplaire pour tout le reste du Maghreb. Les accords algéro-libyens sont signés en avril alors que des négociations sérieuses poursuivent leur cours entre Algériens et Tunisiens, Algériens et Marocains. Dix conventions signées entre l'Algérie et le Maroc en 1966 sont ratifiées en avril marquant la volonté des deux parties de coopérer réellement dans les domaines les plus divers. La nomination en mai de M. Delleci comme ambassadeur d'Algérie, confirme cette volonté de rapprochement [M. Delleci est un spécialiste du Maroc, il a été représentant de l'A.L.N. à Rabat pendant la guerre]. Les échanges commerciaux entre les deux pays vont passer à plus de 200 millions de francs.

Le changement du régime libyen a provoqué quelques appréhensions du côté marocain et tunisien mais le nombre considérable d'accords signés avec la Libye dans la deuxième moitié de l'année indique la ferme volonté des Maghrébins de ne pas laisser échapper la Libye vers le Machrek.

(4) Le tracé a fait l'objet d'un accord en avril 68. Cf. Chronique diplomatique citée.

(5) Le Prince héritier Hassan Rida de Libye est en Tunisie et au Maroc en avril. M. Bouflicka est à Tunis au début de l'année et il y retournera en décembre avant de se rendre en Libye. M. Bourguiba Jr parcourt le Maghreb et le Premier marocain également. Le président Boumediene est au Maroc en janvier et le Roi du Maroc devait venir à Alger; la Conférence au sommet l'a retenu à Rabat où il devait recevoir tous les Maghrébins.

Enfin les graves inondations qui ont dévasté l'est algérien et la Tunisie, ont donné lieu à un immense mouvement de solidarité maghrébine. Les négociations algéro-tunisiennes qui traînaient depuis le début de l'année aboutissent heureusement à cette époque qui fut pénible pour la Tunisie. Et les nombreux accords signés en fin d'année faisant suite à ceux d'avril, règlent le contentieux et les problèmes pendants (l'affaire de la nationalisation de la S.T.A.R. et le problème des terres algériennes en Tunisie) établissent une coopération étroite dans les domaines culturels et techniques, financiers, commerciaux et pétroliers. Dès la fin septembre le pétrole d'El Borma est évacué par la Skira.

On verra dans les années qui viennent si les chiffres du commerce extérieur confirment une nouvelle orientation des échanges.

On peut simplement regretter que tout se passe au niveau bilatéral. Les relations inter-maghrébines intégrées sont rares, en effet, si l'on excepte quelques secteurs privilégiés comme les transports (accord maritime le 29 mars, ferroviaires le 2 juin, liaisons téléphoniques le 24 juin) et la réunion d'abord à Tunis le 15 janvier, des Ministres maghrébins de l'éducation nationale qui adopte le 18 juin à Rabat un certain nombre de recommandations désormais classiques sur la coopération culturelle et les problèmes de l'arabisation.

Par contre, une fois de plus les Ministres des économies n'ont pu réussir à se réunir (6). C'est que le pragmatisme domine au Maghreb et l'on y souhaite éviter des expériences analogues à celles qui firent long feu au Machrek.

Force est de constater que bien des choses ont changé au Maghreb en 1969. Alors que les options n'avaient guère varié ces dernières années, trois événements ont quelque peu perturbé l'équilibre maghrébin : le renversement de la monarchie en Libye, le coup de frein au socialisme en Tunisie, enfin le rapprochement spectaculaire entre le Maroc et la Mauritanie.

La révolution libyenne aura de profondes répercussions sur l'équilibre maghrébin ; elle a renversé une des deux monarchies qui encadraient les deux républiques maghrébines et le pays le plus riche de la région est passé du jour au lendemain sous le contrôle de gestionnaires aux tendances « socialistes ». Cependant l'impact réel de la révolution libyenne semble bien atténué par l'attitude des dirigeants libyens : ils ont agi avec prudence et mesure, soucieux de rassurer, et leur comportement à l'égard des intérêts étrangers a effectivement apaisé ceux qui craignaient les pires bouleversements à l'est du Maghreb.

Au Maroc, les réactions au coup d'Etat libyen demeurent discrètes. Le Roi du Maroc ne peut guère se réjouir de la disparition d'une monarchie arabe. Mais il a cependant invité à la Conférence islamique de Rabat une délégation du nouveau régime libyen. L'opposition marocaine a accueilli favorablement l'abolition de la royauté libyenne, en soulignant les analogies entre celle-ci et le régime chérifien.

(6) La 6^e conférence était prévue en août à Rabat; elle fut renvoyée 2 fois puis l'on n'en parla plus.

C'est en Tunisie, que la révolution libyenne a provoqué la plus grande émotion; M. Bourguiba en a été particulièrement affecté. Il s'efforçait depuis des années de resserrer les liens avec le royaume senoussi et de l'entraîner dans la mouvance maghrébine, avec le souci de contrebalancer ainsi le poids d'un autre voisin, l'Algérie. Rentrant d'Addis Abeba début septembre, le président Boumediene fait escale à Benghazi pour « saluer l'avènement de la nouvelle République socialiste et arabe »...

Peut-on pour autant établir une relation entre le coup d'Etat libyen et le coup d'arrêt au socialisme en Tunisie ? Les Algériens se sont gardés de porter un jugement sur les mesures décidées à Tunis, d'autant plus que les Tunisiens avaient pris une certaine avance dans le domaine de la collectivisation des terres. Le paradoxe devrait maintenant s'atténuer : moins socialiste à l'intérieur, l'Algérie apparaissait, à l'extérieur, de plus en plus « révolutionnaire » alors que l'inverse pouvait caractériser la Tunisie.

Si le changement de régime à Tripoli peut provoquer un relâchement des liens entre la Libye et la Tunisie et la Libye et le Maghreb, un phénomène inverse se produit à l'autre extrémité du Maghreb, dont résultera une certaine redistribution des courants d'échanges et des alliances en Afrique du Nord. Le rapprochement maroco-mauritanien en est presque à l'établissement de relations officielles et l'élaboration d'accords de toute nature, notamment dans le domaine de l'exploitation des richesses sahariennes. Il s'agit certes d'une entreprise de longue haleine, mais qui était inconcevable tant que n'avait pas été levée la double hypothèque qui pesait sur elle : le conflit frontalier entre Alger et Rabat, et les anciennes revendications territoriales du Maroc sur la Mauritanie. Le Roi a supprimé le ministère des affaires mauritaniennes, ce qui prend une signification symbolique précise.

L'Algérie, soucieuse d'être associée à un règlement concerté du problème du Rio-de-Oro, a favorisé ce rapprochement entre le Maroc et la Mauritanie. On a noté avec satisfaction (7) l'invitation du Président mauritanien à la Conférence islamique; ce qui a permis au président Boumediene de recevoir à cette occasion le Roi du Maroc et M. Ould Daddah, ensemble. Les perspectives de coopération intermaghrébine sont désormais différentes : les nouveaux dirigeants de Tripoli semblent vouloir se dégager de cet ensemble maghrébin dans lequel la Tunisie avait entraîné leurs prédécesseurs, et préféreraient une coopération dans un cadre plus large, celui du monde arabe. En revanche la Mauritanie, qui n'a plus guère de liens organiques avec l'Afrique noire va devenir un candidat sérieux pour le Maghreb, et l'on peut compter sur les trois Etats d'Afrique du Nord pour l'encourager à participer à cet ensemble régional. Le centre de gravité du Maghreb, qui était naguère à Tunis, va donc se trouver déplacé vers Rabat, mais cela n'est pas pour déplaire à la France.

(7) Sauf l'Istiqlal qui protesta si violemment que ses journaux furent saisis et leurs directeurs emprisonnés.

II. — LES RAPPORTS FRANCO-MAGHREBINS

Le départ du général de Gaulle est l'événement marquant pour le Maghreb. L'anxiété avec laquelle les Etats nord-africains ont attendu l'annonce de la continuité, indique assez clairement à quel point les relations restent privilégiées avec l'ex-métropole. Pourtant ce n'étaient pas les difficultés qui manquaient. Elles furent à peu près toutes surmontées alors que la coopération culturelle et technique se poursuivait.

A. — LES DIFFICULTÉS ET LES NÉGOCIATIONS

Le contentieux franco-maghrébin est à peu près immuable : l'affaire Ben Barka et le vin en sont les deux pôles extrêmes significatifs presque symboliques. Il y a des problèmes politiques qui presque toujours disparaissent quand sont réglés les accords économiques. C'est que la relance française en Méditerranée se manifeste tant sur le plan politique (et militaire) que sur le plan économique. On est prêt de part et d'autre à oublier le contentieux pour élargir les marchés.

1) *Les difficultés.*

Elles sont d'ordre très différent selon les pays. Avec le Maroc il s'agit essentiellement de l'affaire Ben Barka. Le Roi n'a pas cédé au général de Gaulle en se débarrassant d'un Ministre, qui a trop de poids au Maroc.

L'arrivée au pouvoir de M. Pompidou permet une reprise diplomatique qui ne pouvait plus être retardée : privé d'aide financière française depuis 1966, le Maroc risquait de passer tout à fait, le temps aidant, dans une aire d'influence américano-allemande. Si la France voulait garder dans ce pays une position suffisante, sinon dominante, il lui fallait réagir vite... Le Maroc ne pouvait rester à la traîne au moment où toute la politique française vise à « rattraper » l'Afrique du Nord et à resserrer les liens entre Paris et ses anciennes colonies. Aussi un ambassadeur est-il envoyé à Rabat fin décembre (M. Claude Lebel) tandis que M.A. El Glaoui (8) arrive à Paris. Chacun se félicite de ces retrouvailles (surtout les milieux économiques tant français que marocains) et l'hypothèque marocaine étant levée, le gouvernement français va pouvoir poursuivre cette politique arabe et méditerranéenne à laquelle M. Maurice Schumann s'est attaché dès sa nomination en confirmant les options de la France au Proche-Orient, relançant la coopération avec l'Algérie, scellant la réconciliation avec la Tunisie et jetant des ponts vers la jeune République libyenne.

(8) Celui-ci, Abdessadek, est bien le fils du Glaoui. Mais ses positions en 1955 en faveur de Mohamed V justifient aujourd'hui ce poste de confiance.

La première offensive a été menée en Algérie, lors de son voyage à Alger, les 2 et 3 octobre. L'aide financière technique et culturelle française est pratiquement reconduite. « Une grande commission » franco-algérienne doit régler les points délicats : hydrocarbures, vin, contentieux financier. Reste à travers une obscure discussion sur les dispositions fiscales, l'accord pétrolier franco-algérien de 1965 qui risque, cette fois, d'être remis en question (9). Les Algériens reprochent à la France de ne pas investir suffisamment au Sahara et en même temps d'y gagner trop d'argent. La France, qui dépend de l'Algérie pour les quatre cinquièmes de sa production pétrolière, acceptera sans doute, cette fois encore, un compromis. En attendant que les gisements du Gabon ou du Canada soient en pleine expansion, l'Algérie reste en effet le partenaire le plus proche. Mais la France dispose d'une nouvelle carte : celle de l'assistance militaire. Les Algériens ne veulent plus dépendre des Soviétiques, leurs premiers et seuls fournisseurs d'armes jusqu'en août 1969. La France, désormais, sera présente, au second rang derrière l'U.R.S.S. Elle a livré à l'Algérie pour la première fois, 28 avions du type « Fouga Magister ». Elle a reçu des assurances sur le sort de la base de Mers-el-Kébir et installe l'école de pilotage de Bou-Sfer. Elle assurera surtout — comme au Maroc, comme en Tunisie — la formation et l'encadrement des officiers algériens, que ce soit à Saint Cyr, à l'Ecole d'état-major ou à l'Ecole de guerre.

Deux mois plus tard, le 23 novembre, M. Maurice Schumann repart, cette fois vers Tunis. Le même schéma donne les mêmes résultats, mais plus tangibles. On parle de « réconciliation totale », d'une « coopération exemplaire et irréversible ». Pourtant de petites failles subsistent. Très précis sur le plan de l'assistance culturelle, M. Schumann l'est beaucoup moins lorsque les Tunisiens lui demandent de convertir en crédits « libres » les actuels crédits fournisseurs — qui les obligent à acheter du matériel français alors qu'ils ont surtout besoin d'une aide financière en devises, voire en monnaie locale. A défaut d'espèces, la France offre, un réel dégel politique, des garanties contre une éventuelle expansion libyenne qui inquiète les Tunisiens et surtout certains matériels d'armement depuis longtemps refusés : deux patrouilleurs, quelques avions de transport « Nord Atlas », 13 engins blindés AMX et 13 auto-mitrailleuses légères Panhard. Si l'on se souvient que la France s'engage également dans la coopération militaire avec la Libye, on est en droit de se demander ce que recouvre un tel revirement spectaculaire : réaliser concrètement ce que le général de Gaulle proclamait du haut de son verbe. La presse (10) a suffisamment étudié ce phénomène pour qu'on s'y arrête : il s'agit — d'après M. Michel Debré — de « sauver » la Méditerranée occidentale et d'éviter qu'elle ne tombe, comme la Méditerranée orientale dans la « politique des blocs ». Au Moyen-Orient, les choses sont claires : les Soviétiques sont trop présents (en Syrie, en Irak, en Egypte), les Américains sont trop engagés (en Israël) pour que la France puisse encore s'opposer au partage. En Méditerranée occidentale,

(9) Cf. *supra*, l'article de M. Pascal VALBERG.

(10) Cf à titre d'exemple : Ph. HERREMAN « La relance française en Méditerranée », *Le Monde*, 27/12/69. Josette ALLA, « Marchandages pour un lac », *Le Nouvel Observateur*, décembre 1969.

en revanche, il est encore possible de réaliser ce que MM. Schumann et Boumediene appellent « un lac de paix ». Cet argument stratégique essentiel ne gêne pas, d'ailleurs, la poursuite de la politique arabe engagée par le général de Gaulle. Il n'y a pas là opposition mais complémentarité : la relance en Afrique du Nord n'est qu'un des aspects de la relance diplomatique française, face à l'ensemble du monde arabe. Le changement de régime en Libye a d'ailleurs favorisé la mise en place de cette politique et n'affecte pas les négociations entreprises avec l'ancien régime.

2) Les négociations.

M. Guy Georgy est nommé ambassadeur en Libye (en octobre). Le président du C.C.R. rend hommage à la France pour sa position sur Israël et si la fin de l'année ne lève pas le voile sur l'affaire des « Mirages » [le contrat en fait porte sur plus de 2 milliards de francs, une centaine d'avions, 200 chars, l'infrastructure au sol (C.S.F.)] tout au long de l'année les compagnies pétrolières françaises recherchent des accords. Deuxième producteur de pétrole du monde, la Libye fournit 24 % des importations de brut à la zone européenne de l'O.C.D.E. La France importe 10 millions de tonnes de brut, ce qui représente environ 140 millions de \$, soit 8 % des exportations libyennes et 12 % des achats français de pétrole à l'étranger. Les intérêts français sont modestes et représentés essentiellement par l'association E.R.A.P.-LIPETCO. Les exportations ne représentent que 150 millions, consistant surtout en véhicules automobiles. Le groupe ELF achète d'importants tonnages, mais la Libye aimerait mettre sur pied un accord du type ASCOOP (Algérie-France). Les difficultés que rencontre celle-ci ne paraissent pas encourager la France à accepter ce type de contrat.

C'est en effet un des points noirs des négociations franco-algériennes. Le conflit vient de l'interprétation des dispositions fiscales avec la C.R.E.P.S. et du problème des « prix affichés ». L'Algérie met en cause l'arbitrage prévu par les accords de 1965, mais la venue à Alger de M. Jean Brunet en mars et de M. P. Guillaumat (président d'ELF-ERAP) en mai permet, à l'amiable, d'arriver à une détente, l'ERAP acceptant d'accroître sa part dans la recherche. La SONATRACH fait alors des concessions fiscales pour résoudre les conflits sur les investissements (négociations de fin novembre). Entre temps l'ASCOOP avait par deux fois (en juillet puis en octobre) découvert de nouveaux gisements, ce qui facilita les choses. Un contrat pour le gaz est signé en mars avec G.D.F. Il prévoit l'achat de 3,5 milliards de m³ par an.

En ce qui concerne le vin, l'année 1969 marque la fin (provisoire ?) d'une longue crise. Le stock algérien est de plus de 20 millions d'hl. La France n'a plus acheté les quantités prévues aux accords de 1964. Elle pratique le blocage quand les cours tombent au-dessous de certains minima d'intervention. En octobre un arrangement est signé, la France ayant une mauvaise récolte peut acheter le reliquat des 5 millions d'hl. restant dus. A Sète, les viticulteurs et les négociants protestent car l'exportation est

confiée à six sociétés. Mais le problème est réglé avec l'Algérie qui d'ailleurs arrache de plus en plus de vignes.

Les dernières négociations de l'année lors du voyage de M. Schumann à Alger aboutissent à une clarification du contentieux et permettent en particulier de régler les problèmes des échanges commerciaux, le vin bien sûr, mais aussi les débouchés pour les produits agricoles algériens.

Avec le Maroc également de nombreuses négociations ont lieu en 1969 tant sur le plan du tourisme que sur le plan industriel. Le C.E.T. (Banque de Paris et des Pays-Bas) établit un programme de construction touristiques et Air-France signe avec la Caisse Marocaine des dépôts une convention pour le développement des « charters ». La S.N.P.A. obtient un permis de recherches en mer (à El-Jadida) en liaison avec le B.R.P.M. Enfin c'est une entreprise française qui va construire le plus grand barrage marocain sur l'Oued Inaouene. Le projet a été établi par E.D.F. et sera financé par la B.I.R.D. [7 milliards de francs — 5 ans — 80 000 ha irrigués].

A la fin de l'année le rétablissement des relations entre la France et le Maroc avait été précédé des accords de juin 69 qui concrétisent la reprise de l'aide.

C'est toutefois, avec la Tunisie que se déroulent les plus importantes négociations, engagées dès janvier pour le renouvellement de la convention culturelle qui avait subi de nombreux aménagements depuis 1959. De nouveaux accords (cf. *infra* liste) seront signés en matière culturelle (en février), technique (en juin), et militaire, d'émigration et sécurité sociale, de télévision et de tourisme.

On peut noter enfin que si les trois Etats maghrébins ont regretté le départ du général de Gaulle, ils n'ont pas dévalué leur monnaie avec le franc et ont tous accueilli l'élection de M. Pompidou avec soulagement. Les quatre pays approuvent l'embargo français sur les Mirages destinés à Israël. M. Bourguiba junior à Paris (en janvier puis en février) estime que l'exemple de la France devrait être suivi par tous. La France soucieuse de la stabilité et de la sécurité en Méditerranée (11) tisse des liens précis avec les Etats maghrébins et souhaite que la coopération soit exemplaire.

B. — LA COOPÉRATION

Elle se manifeste dans deux domaines précis : les échanges commerciaux et les contrats enlevés par la France d'une part et la coopération culturelle et technique proprement dite d'autre part.

1) *Les échanges commerciaux.*

Globalement ils tendent à augmenter mais ils sont très inégaux avec chacun des quatre pays. Presque nuls avec la Libye il y a deux ans, les

(11) M. Schumann le répète lors de son voyage à Tunis et les Tunisiens l'approuvent.

échanges commerciaux progressent spectaculairement à la suite des accords ELF-ERAP-LIPETCO, et des fournitures de véhicules tant civils que militaires. L'avenir dira si le nouveau régime libyen entend développer son commerce avec la France.

Des trois autres Etats maghrébins, l'Algérie reste le client (et fournisseur) privilégié, mais il est intéressant de noter le détail de la reprise avec le Maroc et la Tunisie.

La France était absente depuis 1965 des investissements marocains. Le général Bethouart avait manifesté à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale l'angoisse des milieux d'affaires français devant la baisse des échanges et la progression des U.S.A., de la R.F.A. et de l'U.R.S.S. au Maroc. Les accords franco-marocains du mois d'août 1969 apportent au Maroc des crédits indispensables à son développement et permettent à la France de retrouver une position qui s'effritait dangereusement.

Les accords comprennent deux volets distincts. Il y a une « aide projet » et une « aide à la balance des paiements ».

L'aide projet, qui correspond, approximativement, à l'ancienne aide liée, concerne des investissements globaux de longue durée : l'équipement de la sucrerie de Sidi Bennour, la fourniture d'une Caravelle à la compagnie Royal Air Maroc, l'achat de locomotives et la fourniture de 15 000 tonnes de rails à l'Office national des chemins de fer — investissements réalisés ou en cours — et des projets en cours d'étude. Ceux-ci concernent les télécommunications, l'automatisation du télégraphe et du téléphone, des faisceaux hertziens, des câbles co-axiaux, des équipements pour l'aérodrome de Nouasseur, des équipements portuaires (grues, silos à grains et sea-line), une usine de traitement des ordures ménagères à Casablanca et une unité d'enrichissement de pyrrhotines à Kettara.

L'aide à la balance des paiements concerne des achats à crédit de biens de consommation qui doivent être conclus avant mars 1970. L'accord porte sur des fournitures de fer-blanc, de pièces de tracteurs (C.K.D., c'est-à-dire « éléments complètement démontés ») destinés à une chaîne de montage établie à Casablanca, de pièces détachées pour la radio et la télévision, de papiers, de pneumatiques et chambres à air spéciaux, de tissus enduite, de fibres textiles en coton et fibranne, de pommes de terre de semence et de graines de betteraves, de matériel électrique. L'ensemble de ces financements est assuré par des crédits gouvernementaux à vingt ans et par des crédits privés garantis et des crédits bancaires d'une durée de cinq à huit ans.

Le problème majeur pour tout pays sous-développé étant d'attirer des capitaux le Maroc l'a réglé en leur offrant une sécurité : la garantie. C'est un pari entre l'espoir du développement et l'aliénation à une économie étrangère.

Avec la Tunisie le problème est comparable puisque depuis Bizerte les relations étaient plutôt froides. L'année 1969 marque là aussi une reprise

très nette (12). En 1967 et 1968 la France avait accepté de financer certains projets avec des crédits COFACE (13). En 1969 (le 18 mars), l'accord le plus important porte sur plusieurs prêts (142 millions de francs) et la construction d'une usine à Gabes — prêt du trésor, plus prêts bancaires garantis — c'est-à-dire des prêts d'Etat et des crédits privés — là aussi comme au Maroc — garantis. M. Ben Salah avait, en avril, discuté avec le C.N.P.F. à Paris même, de ce problème. Il semble que la Tunisie ait offert de sérieuses garanties pour encourager les investisseurs français.

Enfin, avec l'Algérie et au-delà des problèmes litigieux décrits plus haut, on peut noter la construction par deux firmes françaises d'une usine de cellulose à Mostaganem avec un concours non remboursable et un crédit COFACE de 175 millions de francs. Deux autres entreprises construisent une sucrerie.

Le domaine le plus important reste l'émigration. Elle est fortement réglementée depuis cette année tant sur le nombre des entrées (35 000 par an) que sur le plan du contrôle en France : les deux Etats se sont mis d'accord pour un système très strict de cartes de séjour. Mais le rôle des émigrés algériens (qui pèsent d'un poids très lourd dans les deux économies puisqu'ils apportent à l'une la valeur travail et envoient des sommes non négligeables pour l'autre) est à ce point difficile à classer que certains en font un des volets les plus fondamentaux de la coopération proprement dite.

2) *La coopération.*

Là encore il faut distinguer : coopération technique et coopération culturelle, deux pôles d'intervention assez différents. Le facteur le plus notable est qu'en dépit des difficultés décrites plus haut, la coopération culturelle n'a jamais été affectée — peut être parce qu'elle est intimement liée à la francophonie.

a) *La coopération culturelle :*

L'Afrique du Nord demeure et demeurera sans doute longtemps encore un champ privilégié de l'action française. Il a cependant paru excessif aux commissions parlementaires de lui consacrer près de 50 % des crédits : 420 millions, dont 270 pour la seule Algérie. Par contre, le gouvernement français envisage une réorganisation des finalités. Il est en effet assez regrettable que sur un total d'environ 8 000 experts, instituteurs, professeurs qui exercent dans ce dernier pays, 300 à 400 seulement se livrent à des tâches de formation. Il est de plus nécessaire que l'Algérie apporte un concours financier à la coopération, car elle donne très peu par rapport au Maroc et à la Tunisie qui peuvent avoir en charge deux tiers des traitements et parfois la totalité dans les contrats B (14).

A cette fin, un système de coopération au concours financier diversifié est à l'étude. Il devra s'inspirer de deux principes : une aide qui restera

(12) Les visiteurs de marque sont nombreux dans l'un et l'autre pays : M. Bourguiba Jr. vient 2 fois à Paris et M. Schumann 2 fois en Tunisie.

(13) Cf. nos chroniques dans les précédents A.A.N.

(14) Cf. notre article sur la coopération, in A.A.N. (VI), 1967.

importante pour les tâches de formation; pour les actions de substitution, par contre, le personnel serait fourni, mais l'Algérie devrait en assumer la charge. Ce transfert devrait intervenir dans un délai de cinq ans au maximum.

C'est incontestablement dans cette voie qu'il faudra s'engager lors de la révision des accords de 1966 qui prendront fin en 1970. Dès à présent, il a d'ailleurs été décidé pour 1970 une diminution des moyens affectés à l'Algérie : Office de coopération culturelle et universitaire : — 2 801 042 F; coopération culturelle : — 12 295 390 F., compte non tenu de l'abattement sur la contribution au développement économique et social de l'Algérie de 64 495 000 F.

Les crédits prévus pour l'action culturelle sont destinés à financer les manifestations artistiques, les échanges culturels et scientifiques, la production et la diffusion du matériel culturel et les subventions accordées pour l'exportation de livres français à l'étranger. La répartition de ces crédits, en 1969, figure au tableau ci-après :

	1969	1970 prévisions
a) Relations culturelles, scientifiques et techniques	50 475 573	50 933 726
b) Coopération culturelle et technique	158 251 021	145 000 000
c) Contribution au développement de l'Algérie	150 000 000	85 505 000
	358 726 594	281 438 726

* Nous jugeons utile de donner ces chiffres pour situer mieux la part du Maghreb dans le projet Francophonie.

On peut noter un poste appelé à un grand développement avec l'installation des relais Telstar et les accords avec l'O.R.T.F. : les milliers d'heures de radio et de programmes de télévision.

Pour la coopération culturelle avec l'étranger, un crédit total de 156 071 527 francs a été prévu au budget de 1969. Sa répartition est la suivante :

Algérie	94 258 676
Maroc	20 565 000
Tunisie	20 000 000
Autres pays	21 247 851

En 1970, le chapitre correspondant fera l'objet d'une mesure d'économie de 12 504 300 francs. Cette économie concerne exclusivement les actions de coopération culturelle avec l'Algérie. Elle impliquera une participation plus importante de l'Etat Algérien aux dépenses de coopération, notamment pour le paiement des traitements du personnel. Cet ajustement doit être surtout l'occasion de la diminution d'une coopération de substitution coûteuse qui doit être progressivement relayée par une coopération de formation, seule capable de préparer les voies à une relève progressive.

L'action générale de coopération culturelle et technique est largement renforcée par le recours aux appelés du Service national. On peut distinguer, au titre de la coopération technique, les techniciens d'une haute qualification professionnelle et, au titre de la coopération culturelle, les membres du corps enseignant. Les recrutements sont demeurés pratiquement stables en 1968 et en 1969 pour le secteur culturel et ont augmenté d'environ 20 % dans celui de la coopération technique. On doit également noter qu'à concurrence des deux tiers de leur effectif, les appelés du Service national sont affectés en Afrique du Nord.

On trouvera ci-après un certain nombre de tableaux exposant les chiffres de la coopération (15) :

— Le ministère des affaires étrangères a la gestion des crédits accordés à l'Algérie au titre de la coopération culturelle et technique (16) (cf. p. 411).

(15) Tirés des publications officielles des ministères et des débats à l'Assemblée nationale française.

(16) Pour la répartition de la compétence entre les différents ministères. Cf. notre article cité *supra*.

Dotations :

Désignation	Cambodge Laos, Vietnam	Algérie	Maroc	Tunisie	Autres pays	Total
Manifestations artistiques	55 000	450 000	360 000	180 000	9 955 000	11 000 000
Echanges culturels et scientifiques	140 000	340 000	1 000 000	140 000	9 550 000	11 170 000
Production et diffusion de matériel culturel :						
a. Livres, périodiques, publications, photographies	480 000	420 000	550 000	90 000	7 960 000	9 500 000
b. Expositions scientifiques et culturelles	32 000	56 000	92 000	15 000	605 000	800 000
c. Cinéma, radio, télévision, disques	2 480 000	1 870 000	1 500 000	1 040 000	38 110 000	45 000 000
Fonds culturel	-	-	-	-	8 000 000	8 000 000
Frais de documentation et de réception	-	-	-	-	130 000	130 000
Totaux	3 187 000	3 136 000	3 502 000	1 465 000	74 310 000	85 600 000

Donc diminution de presque 67 millions.

— *Etablissements relevant d'organismes subventionnés par le département Affaires étrangères :*

Ecole franco-libyenne de Tripoli

Mission 402 élèves 10 professeurs

Maroc 32 établissements Etthad

Maroc A.I.U. 6900 élèves 18 professeurs

— *Lycées d'Etat auxquels le département apporte son concours :*

	élèves	professeurs
Algérie : 570 lycées et collèges	160 000	3 382
Libye :		98
Maroc : 210 " -	257 000	7 107
Tunisie : 168 "	110 000	2 010
	666 577	13 161

— *Participation au fonctionnement des lycées français (1969) :*

	Personnel des lycées français
Algérie : 36 millions	Algérie : 1 220 + 299 administratifs
Maroc : 46 "	Maroc : 639 + 289 "
Tunisie : 24 "	Tunisie : 351 + 74 "
	En diminution sur 1968.

— *Coopérants français dans l'enseignement :*

Pays	Etablissements français						Etablissements étrangers				Total civils	S. N	Total
	pri-maire	secon-daire	supé-rieur	divers	civils	S. N	pri-maire	secon-daire	supé-rieur	divers			
Algérie	302	318		308	856	72	2 030	2 342	373	1 116	5 411	450	6 789
Libye				7	3	4	11	106			42	75	124
Maroc	536	580	14	179	1 334	75	32	7 107	143	344	6 982	644	9 035
Tunisie	135	216		74	399	26	661	1 124	201	886	2 392	480	3 297
Total	971	1 114	14	568	2 592	177	2 734	10 679	717	2 346	14 837	1 649	18 245
s/total général	1 531	2 022	14	1 793	4 990	370	2 938	11 943	1 825	2 638	17 092	2 252	24 704

— Centres culturels français :

	Centres	Foyers Culturels	Nombre d'étudiants inscrits
Algérie	$\frac{5}{16\ 759}^*$	29	3 227/19 886
Libye	1/421		421
Maroc	$\frac{6}{19\ 609}$	$\frac{16}{5\ 268}$	24 877
Tunisie	$\frac{5}{1\ 405}$	-	1 405
Total	$\frac{17}{62}$	45	
s/Total	167 Centres		89 954 inscrits

* Nombre d'inscrits.

— Bourses 1968-69 :

Enseignement supérieur : Algérie, Maroc, Tunisie : 580/5 505.
 Algérie = 103; Maroc, Tunisie = 477; Libye = 4.

— Bourses scolaires de coopération technique :

	Bourses stages	Bourses d'études	Total
Algérie	328	265	593
Maroc	139	464	603
Tunisie, Libye	241	452	693
	s/un total général de : 5346		

— Bourses des institutions spécialisées :

Algérie = 9	} 18/733
Libye = 1	
Maroc = 2	
Tunisie = 6	

Mais nous sommes là déjà dans le domaine de la coopération technique.

Coopération technique pour 1969

Désignation	Cambodge Laos, Vietnam	Algérie	Maroc	Tunisie	Autres pays	Total
Affaires étrangères						
Rémunération du personnel servant à l'étranger au titre de la coopération technique.....	10 310 000	53 266 000	11 780 000	6 300 000	22 690 000	104 346 000
Frais de voyage et transports de mobilier.....	2 300 000	600 000	200 000	210 000	5 750 000	9 060 000
Bourses et stages.....	3 400 000	6 000 000	4 380 000	5 280 000	32 220 000	51 280 000
Frais de documentation et réception.....	-	-	-	-	130 000	130 000
Autres dépenses.....	2 789 000	2 876 345	1 323 000	1 148 000	16 621 400	24 757 745
Totaux (Affaires étrangères)	18 799 000	62 742 345	17 683 000	12 938 000	77 411 400	189 573 745
Economie et finances	-	-	-	-	41 940 000	41 940 000
Totaux pour le chapitre	18 799 000	62 742 345	17 683 000	12 938 000	119 351 400	231 513 745

(*) Dont 2 102 000 F affectés à la recherche scientifique et technique.

— *Experts en mission de coopération scientifique au 1^{er} janvier 1969 :*

Algérie : 111
 Maroc : 86 = 223/570 (surtout enseignement supérieur)
 Tunisie : 26

— *Experts coopération technique 1969 :*

Algérie : 2 940
 Libye : 18 = 5 032/7 071
 Maroc : 1 619
 Tunisie : 453

— *Experts français de coopération multilatérale :*

Algérie : 54
 Libye : 3 = 135/489
 Maroc : 43
 Tunisie : 35

On peut noter également les crédits d'investissements votés en 1969 au titre d'autorisation de programme de coopération technique : 6 750 000 millions pour le Maroc et 3 500 000 pour la Tunisie. Il s'agit de l'équipement de l'institut agronomique de Rabat, le matériel pour les facultés de Tunis et de Rabat, pour des centres de formation, d'expérimentations et hôteliers. M. M. Schumann assistait à Tunis à l'inauguration de l'institut de cancérologie construit avec l'aide de la France.

Le domaine de l'assistance technique militaire française mérite une attention particulière : c'est le chapitre VI, 41-42, qui affecte 135 309 000 en 1969 et prévoit 136 205 000 en 1970.

— *Aide militaire au Maghreb :*

	Missions d'instruction	aide directe	Bourses et stages	Total
1967	14	0	5,5	19,5
1968	20	3,6	7,4	31
1969	21,6	0	9,5	31,1

L'aide directe est à la seule Tunisie (17). Une certaine réorientation a été décidée pour 1970 en ce qui concerne l'Algérie. Deux écoles de formation des cadres ont été créées, l'Ecole interarmes des E.O.R. d'Hussein Dey et une école de pilotage à Bou-Sfer. La France a d'ailleurs vendu des avions d'entraînement (28 Fouga-Magister).

(17) On notera le voyage du général Valentin en Tunisie et de M. Mzali à Paris, pour les achats d'armements. Cf. chronologie.

— *Coopérants militaires en 1969 :*

	Enseignants	Experts coopérants techn.	Total
Maroc	487/495*	292	779/787
Algérie	513/567	759	1272/1326
Tunisie	572/573	285	857/858
Total	1572/1635	1336	2908/2971
s/total général	2345/2122	1969/1979	4314/4101

(*) Comme nous l'avions précisé dans nos précédentes chroniques, l'écart des chiffres est dû aux départs en cours d'année.

75 % des volontaires du service national sont donc affectés au Maghreb avec Algérie en tête; l'indemnité mensuelle varie avec le pays (entre 85 % et 100 %) : 1 075 F en Algérie. En Libye, Maroc, Tunisie, elle est entièrement payée par l'Etat local avec un minimum de 1 356 F par mois.

La réduction envisagée de la durée du service militaire risque d'avoir des conséquences sur les conditions d'utilisation des appelés au titre du service national. A cet égard, la Commission « Armée-jeunesse » a étudié différents projets qui prévoient que la réduction de la durée du service militaire serait assortie de l'institution d'un service différencié dans lequel les appelés du service national verraient la durée légale de leurs obligations portée à vingt et un mois. Il faut signaler qu'actuellement 85 % des enseignants et environ 5 % des techniciens acceptent de prolonger leur mission dans le pays où ils ont été affectés.

Les dispositions envisagées permettraient d'obtenir un meilleur rendement des jeunes gens affectés au service de coopération culturelle et technique et répondraient à la nécessité de disposer des enseignants pendant deux années scolaires. Elles soulèvent cependant de nombreux problèmes.

La France, d'autre part, apporte une contribution non négligeable à l'Algérie dont il faut dire un mot. Prévue depuis le Plan de Constantine et les accords d'Evian, l'aide économique a évolué logiquement au fur et à mesure de la réalisation des programmes.

*Contribution française au développement économique de l'Algérie
Crédits budgétaires*

Désignation	1965	1966	1967	1968	1969	1970 prévisions
Aide économique		(En millions de francs)				
Aide libre	200	120	100	100	80	49,1
Aide liée	275	107,5	109	52	50	-
Subvention O. C. I.	57	52,5	33,4	25	20	36,4
	532	280	242,4	177	150	85,5

Depuis 1963, l'aide économique prévue au titre de la contribution française au développement de l'Algérie est divisée en deux parties :

— l'aide dite libre versée en principe chaque trimestre à l'initiative du Gouvernement française au Gouvernement algérien qui utilise librement ces fonds pour l'exécution de son programme d'équipement. En outre, la France subventionne le fonctionnement de l'Organisme du sous-sol saharien qui a été remplacé depuis le 1^{er} janvier 1966 par l'Organisme de coopération industrielle (O.C.I.) ;

— l'aide dite liée est gérée par le service spécialisé de la Caisse centrale de coopération économique qui a pris la suite de la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie (C.E.D.A.) établissement public qui fut à l'origine du financement du Plan de Constantine. Cet organisme suit les opérations nouvelles d'équipements publics en Algérie concernant l'infrastructure et l'industrialisation; il participe notamment à la mise en place d'un réseau de télévision et à l'achèvement de la division fonte du complexe sidérurgique de Bône; il est officiellement habilité par le Gouvernement français pour établir les conventions particulières de financement des projets agréés par l'O.C.I.; il gère également les crédits de formation et d'assistance technique destinés à l'instruction et au perfectionnement des cadres et techniciens que nécessite la réalisation des projets nouveaux.

L'aide au développement économique de l'Algérie s'établira en 1970 à un niveau sensiblement moindre qu'en 1969. Pour l'essentiel la diminution d'une année sur l'autre est due à l'achèvement de la division fonte du complexe sidérurgique de Bône. Les contraintes budgétaires propres à l'année 1970 ont également conduit à ajuster, en diminution, les crédits prévus pour l'aide libre et la subvention à l'O.C.I. Par ailleurs, la mise en œuvre depuis 1966 de l'aide industrielle qui a été prévue par les accords pétroliers et qui comporte notamment une subvention annuelle de 40 millions, justifie la réduction de l'aide à caractère économique.

Enfin pour terminer ce tour d'horizon (18) on peut signaler qu'à la demande des Algériens la France développe son assistance technique dans le domaine agricole avec l'ouverture de l'Institut technologique de Mostaganem. Cinq cents à mille ingénieurs sortiront chaque année de cet institut à partir de 1972. L'ensemble des besoins de l'Algérie en cadres moyens agricoles devrait ainsi pouvoir être satisfait en une décennie. L'Institut de Mostaganem, dont le projet a été réalisé en un semestre, revêt aux yeux de ses promoteurs, algériens et français, une importance particulière. Pour l'Algérie, il constituera la première expérience de formation avec des moyens ultra-modernes (télévision notamment) strictement adaptés aux réalités locales. Une trentaine d'experts français, entièrement rémunérés par la France, seront détachés en permanence à Mostaganem; ils seront assistés par une vingtaine de volontaires français du service national, dont l'indemnité mensuelle (1 000 dinars) sera versée par l'Etat algérien en vertu de la convention générale. Le création de cet institut illustre la volonté de plus

(18) Il n'est pas question d'être exhaustif. La liste *infra* des accords et contrats signés donne une idée de l'importance des relations. Cf. aussi la *chronologie*, pour les différentes visites.

en plus nette des Algériens de développer la coopération agricole avec leurs partenaires français. En 1969, environ quatre cent quatre vingt spécialistes français des questions agraires (dont plus de deux cents militaires du contingent) exercent au titre de la coopération ou dans le cadre de programmes spéciaux mis en œuvre avec la participation de bureaux d'étude français (aménagement de la plaine du Chélif et du périmètre de la Bou-Namoussa, près d'Annaba, par exemple). Enfin, une cinquantaine de jeunes Algériens bénéficient de bourses d'études françaises qui leur permettent d'acquérir en France des spécialités qui ne sont pas enseignées dans leur pays (médecine vétérinaire, oenologie...). C'est que les problèmes agricoles sont fondamentaux pour le Maghreb au moment où il aborde la C.E.E., c'est-à-dire le marché international.

III. — L'AFRIQUE DU NORD DANS LA STRATÉGIE INTERNATIONALE

Depuis le conflit du Moyen-Orient le Maghreb n'a plus aucune confiance en l'O.N.U. qui s'est révélée incapable d'apporter la moindre solution, en l'O.U.A. qui n'a pu régler les conflits frontaliers. Aussi tout en respectant la solidarité arabe c'est vers d'autres instances que les Etats nord-africains se tournent.

A. — LA SOLIDARITÉ ARABE

Le début de l'année n'est marqué par aucun changement par rapport à 1968. Il faut l'incendie de la Mosquée El-Aqsa pour relancer les grandes conférences. Certes, tout au long de l'année chacun des Etats maghrébins marque sa sympathie et sa solidarité à l'égard des Palestiniens (cf. *chronologie et accords*). Le Roi du Maroc relance son idée de Conférence islamique lors de la fête du Mouled. Mais la réunion préparatoire ne sera acceptée qu'après l'incendie de Jérusalem. Les Ministres arabes des affaires étrangères réunis au Caire décident en effet d'élargir l'action à mener contre Israël aux Etats comptant des Musulmans dans leur population. On peut noter à cette occasion la réapparition de la Tunisie, occupant son siège à la Ligue arabe qu'elle boycottait depuis 1967. Une réunion préparatoire a lieu à Rabat les 8 et 9 septembre avec sept Ministres des affaires étrangères (Maroc, Arabie Saoudite, Iran, Pakistan, Malaisie, Somalie, Niger), représentant l'Afrique et l'Asie. Ils choisissent Rabat comme lieu de la conférence, l'Arabie saoudite ayant un parfum de guerre sainte préjudiciable à la cause arabe aux yeux de l'opinion mondiale. Le Maroc propose une réunion sans ordre du jour préalable. Un certain nombre de difficultés surgissent au sujet de la liste des Etats invités. L'Iran entretient de bonnes relations avec Israël et ne suivra pas l'Irak; le Nigéria invité déclare qu'en tant

qu'Etat laïc il est réticent; le Roi Fayçal refuse de rencontrer le représentant du Yémen; l'Inde proteste contre l'invitation du Pakistan etc... Enfin on n'a pas invité les minorités musulmanes de Chine et d'U.R.S.S.

En un mot, le monde arabo-musulman est trop pétri de contradictions pour que cet ensemble hétéroclite puisse proposer une action cohérente. Pourtant, la participation de 25 délégations a constitué incontestablement un grand succès pour le Roi Hassan II, en dépit de quelques absences remarquées, celles du président Nasser et de l'Irak surtout. Par contre, la Conférence dut accepter la présence de la délégation palestinienne, en dépit d'oppositions puissantes.

En fait, la Conférence va tourner autour de ce problème fondamental : faut-il libérer la Palestine par la révolution au Moyen-Orient, ou bien l'Islam doit-il s'unir pour, avec les Chrétiens, rendre Jérusalem aux fidèles, sans se préoccuper du statut de la région. La charte des Etats islamiques proposée avait un relent de pacte militaire pour certains et l'arrivée de l'Inde permit au Pakistan de faire éclater la crise que recouvraient mal les déclarations euphoriques. L'Inde accepte finalement de ne pas siéger et la Conférence peut s'achever par un compromis entre modérés et révolutionnaires. Et en fait, au-delà des divergences profondes (en particulier un nombre important d'Etats reconnaissent l'existence de l'Etat d'Israël) les aspects positifs de la Conférence sont notables. Le premier est qu'elle ait pu se tenir. Elle a évité de proclamer le *Jihad* et reconnu le caractère sacré de Jérusalem pour les trois religions.

Par contre, un appui total est offert aux Palestiniens pour le rétablissement de leurs droits spoliés. On fait pour cela appel aux « grandes puissances auxquelles incombe la responsabilité spéciale de maintenir et de restaurer la paix internationale... ». La Conférence prévoit en outre de se concerter dans l'avenir pour examiner les résultats de l'action connue. Force est cependant de constater que personne n'est satisfait pas plus l'Algérie que la Jordanie. C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée dès le lendemain par le roi Hassan II. La Conférence a mis en évidence la volonté des peuples musulmans de faire leurs problèmes du Moyen-Orient, explique-t-il, mais il ajoute : « jamais l'idée ne nous est venue d'apporter notre soutien à ceux qui plastiquent les ambassades, qui menacent d'éventrer les femmes enceintes. Le dernier attentat contre l'oléoduc d'Arabie saoudite a coûté à ce pays 500 millions par jour; ce sont là des actes de guerre qui relèvent d'un enthousiasme écervelé, qui ne servent ni la cause palestinienne, ni la cause arabe, ni la cause musulmane. Nous sommes avec ceux qui combattent ouvertement sur le terrain ou aux Nations Unies, mais nous condamnons le terrorisme ». Le Roi du Maroc fait ensuite allusion au message que le pape Paul VI avait adressé pendant la Conférence pour un accord entre les représentants des trois religions révélées sur le caractère unique et sacré des Lieux saints. Il a indiqué qu'à son avis il fallait non seulement protéger et respecter ceux-ci, mais, également, assurer leur libre accès. « C'est une raison de plus, a-t-il dit, pour que les Musulmans ne refusent pas un dialogue qui ne pourrait être que souhaitable avec les autres religions révélées ». On voit qu'on est loin de la position plus radicale

pour ceux qui regrettent que le sionisme n'ait pas été condamné et qui en fait luttent essentiellement contre l'impérialisme où qu'il soit, y compris dans le « camp arabe ».

Ce sont ces difficultés sur lesquelles va achopper le cinquième Sommet arabe qui se tient à Rabat en décembre. La Syrie, l'Irak et la Tunisie ne sont pas représentés par leurs Chefs d'Etat pour des raisons bien sûr fort différentes. Le président Bourguiba est en France pour des raisons de santé. Par contre, la Syrie et l'Irak sont complètement isolés par leurs positions. Le malaise est d'ailleurs général et la Conférence commence avec un jour de retard (19). Elle doit régler essentiellement le problème de l'aide financière à l'O.L.P. Celle-ci réclame 16 millions de livres sterling (elle en recevait 8 jusqu'alors). Le président Nasser est venu cette fois, accompagné de M. Arafat accueilli triomphalement par les foules.

C'est le moment que choisissent les U.S.A. pour rendre public leur nouveau plan de paix. Immédiatement rejeté par les Israéliens et les Soviétiques, il va peser par contre sur le sommet, d'autant plus que les Américains vont laisser entendre qu'ils sont assez satisfaits des prises de positions de la Conférence de Rabat. Celle-ci devait d'ailleurs tourner court, devant le refus du roi Fayçal de payer de plus en plus cher pour des régimes qui l'attaquent sans cesse. Il ne faut pas oublier que la Libye a détruit l'équilibre subtil que voile le mythe de l'unité arabe. Alors le président Nasser, suivi des Soudanais et des Libyens, quitte la Conférence. Pourtant, certaines décisions ont été prises : l'Algérie et la Libye fourniront des troupes qui seront stationnées sur le canal de Suez et le Jourdain; le Maroc accordera de son côté une « contribution militaire », vraisemblablement en matériel; l'Arabie saoudite, la Libye et le Koweït financeront l'achat d'armement d'une valeur de 35 millions de livres (462 millions de F) à l'intention des armées jordanienne et égyptienne; la Libye fournira à elle seule 20 millions de livres (264 millions de F), l'Arabie saoudite 10 millions (132 millions de F) et le Koweït 5 millions (66 millions de F). Les trois pays versent déjà chaque année l'équivalent de 1 782 millions de F à l'Egypte et à la Jordanie dans le cadre de l'accord conclu à Khartoum en 1967. Selon *Al Ahram* la contribution versée annuellement aux commandos palestiniens a été portée à 343,2 millions de F. Si à Rabat on constate avec tristesse que ce sera peut-être le dernier sommet arabe, certains Etats arabes ne sont pas fâchés que les choses soient éclaircies. Nasser s'arrête à Alger et arrive en triomphateur à Tripoli où va se tenir une sorte de petit sommet à trois (Egypte, Soudan, Libye) marquant bien le détournement de la Libye du Maghreb vers le Machrek.

Bien que les commentaires aient été modérés, ce cinquième Sommet arabe ne peut être considéré comme un succès. Après le semi-échec de la Conférence islamique, il marque bien les difficultés que rencontrent les Etats arabes à conserver un front uni devant une guerre qui ne touche en fait que les riverains d'Israël.

(19) A cause des attaques réciproques entre l'Egypte et l'Arabie, entre les « pays progressistes » et les « monarchies réactionnaires ».

Cela ne fait qu'une raison de plus pour les Maghrébins d'être réticents à l'égard des grands ensembles internationaux.

B. — LA SOLIDARITÉ AFRO-ASIATIQUE

Les maghrébins ne sont pas plus satisfaits de l'O.U.A. et de l'O.N.U. Deux événements cependant les rattachent encore à ces organisations : l'aide des institutions spécialisées de l'O.N.U. et le succès du Festival d'Alger.

1) L'O.N.U.

L'organisation elle-même est fortement suspecte aux yeux des Maghrébins. L'Algérie réclame régulièrement la condamnation d'Israël et l'admission de la Chine, souvent en pure perte.

Pourtant si l'on en juge par les accords (cf. *infra*), l'aide multilatérale au Maghreb est de plus en plus importante. Plusieurs projets du P.N.U.D. pour l'Algérie sont décidés, portant sur plusieurs millions de \$; un projet de l'O.N.U.D.I., un de l'O.M.M. sont signés et plusieurs aides du P.A.M. accordées. Le Maroc obtient quatre prêts de la B.I.R.D. pour un mandat total de plus de 90 millions de \$, un crédit stand by du F.M.I. de 25 millions de \$. D'autre part, plusieurs accords sont signés avec l'O.M.S., la P.A.M. et l'U.N.E.S.C.O. Mais la Tunisie n'obtient guère moins et l'on ne peut négliger le fait que cela est en rapport étroit avec l'éviction de M. Ben Salah. Plusieurs millions de dollars de crédits sont accordés par la B.I.R.D., l'A.I.D. et le F.M.I. sans compter l'assistance de la F.A.O., du P.A.M., de l'O.M.M. et de l'O.M.S. On ne peut être que réservé sur un tel enchaînement d'endettement. Certes, la coopération multilatérale apparaît comme moins politisée que l'aide bilatérale. Mais elle peut à long terme faire dépendre le développement de décisions absolument extérieures au pays bénéficiaire. Cela ne favorisera guère l'intégration de ces Etats à la communauté internationale.

2) L'O.U.A.

Réticent, le Maghreb l'est aussi à l'égard de l'organisation africaine qui s'est avérée impuissante à régler les conflits frontaliers. Certes, le Maghreb participe aux conférences d'Addis-Abeba (Ministres en février, Chefs d'Etats en septembre) mais le problème biafraïse divise les Africains ainsi que la fixation des prix de base des matières premières (20) dont l'étude avait été décidée par la conférence de New Delhi (21). Heureusement, pour le Maghreb il y eut le festival d'Alger.

(20) On peut noter que les relations commerciales du Maghreb et de l'Afrique sont faibles. Cf. *accords, infra*.

(21) Cf. nos chroniques dans les A.A.N. précédents.

Prévu par l'O.U.A. en septembre 1968, il se déroule à Alger du 21 juillet au 1^{er} août. L'Algérie a investi 20 millions de dinars, ravalé ses façades, refait ses salles de cinéma, mais redoutait la concurrence d'Appolo XI. Il faut bien avouer que la presse occidentale crut bon de préférer l'exploit technologique américain à la redécouverte de l'Afrique par elle-même. C'est regrettable, car cette semaine-là, restera longtemps dans les mémoires africaines comme la première manifestation officielle d'un ressourcement dynamique : cinq mille artistes, quarante et un pays, les mouvements africains de libération et les Black Panthers donnèrent, nuit et jour, une énorme fête où l'Afrique apporta toutes ses richesses, jetées en vrac à la face du monde méprisant et incapable de comprendre. Vitrine du Tiers Monde, le Festival ne fut pas seulement une immense explosion des tréfonds de cultures, il proposa, créa, analysa, inventoria, tout ce que l'Afrique a en elle (22). Dénonçant l'obscurantisme colonial (le mépris des autres cultures), il fut une exposition vivante de l'art africain.

Certes, on y opposa francophonie et négritude. Mais ce sont là deux réalités de l'Afrique tiraillée entre l'Est et l'Ouest.

C. — LE MAGHREB ENTRE L'EST ET L'OUEST

Si l'on en juge par la concurrence que se font les Etats les plus divers pour prendre pied au Maghreb, on ne peut pas s'empêcher de penser à l'époque du Pacte d'Algésiras quand l'Europe se partageait l'Afrique. Deux événements importants semblent s'annuler réciproquement : les accords Maroc-Tunisie-C.E.E. et le changement de régime libyen. Pour le reste la lutte est serrée entre l'Est et l'Ouest.

1) *Les changements d'équilibre.*

Les accords avec la C.E.E. (23) vont vraisemblablement lier un peu plus le Maroc et la Tunisie à l'Europe. Leur production agricole va dépendre étroitement des marchés européens et les investissements qu'ils pourront en tirer seront suspendus aux décisions de financement des Six. C'est une situation qui à long terme peut être bénéfique, mais qui ne fera pour l'instant qu'accroître les interdépendances économiques.

Par contre, la Libye s'est, officiellement du moins, libérée de ses liens avec la Grande-Bretagne et les U.S.A. Les contrats (importants en ce qui concerne l'armement) passés par l'ancien régime ont été dénoncés comme suspects de servir les intérêts de l'impérialisme. Les bases ont été évacuées après les négociations de décembre (24). Par contre, la Libye ne retire pas ses quelques 800 millions de livres sterling déposées dans les banques

(22) Cf. *Documents* : la charte de la culture africaine.

(23) Cf. notre article dans le présent *A.A.N.*

(24) Tobrouk et Al Alem (G.B.) en mars 70; Wheelus Fields (U.S.A.) en juin 70.

britanniques. Ces deux événements changent l'équilibre traditionnel du Maghreb.

2) *Le Maghreb et l'Ouest.*

Pour simplifier, outre la France, quatre Etats essayent de s'implanter au Maghreb : l'Espagne, l'Italie, la R.F.A. et les U.S.A. C'est la progression de l'Espagne qui est la plus spectaculaire. Grâce au Rio-de-Oro, elle est un partenaire soigné — sinon de choix — par les gouvernements maghrébins. La Libye lui livre du gaz naturel; le Maroc lui accorde des droits de pêche en échange d'Ifni et de la promesse d'une coopération économique étroite dans le Sud-marocain; la Tunisie obtient 50 millions de F pour lui acheter un pétrolier, un cargo et dix chalutiers. L'Algérie lui vend du gaz, du pétrole et de l'ammoniac. En fait, l'Espagne va servir d'intermédiaire au nouveau partenaire du Maghreb, la Mauritanie. Il y a peut être là une nouvelle dimension dont l'avenir démontrera la viabilité.

Les relations se développent avec l'Italie (qui termine le Plan de Constantine à Bône), la R.F.A. (qui construit des usines de tracteurs), la Belgique (qui a de nombreux projets de coopération agricole), cf. *accords, infra*. Par contre, les relations sont mauvaises entre la Suisse et l'Algérie d'autant plus que s'ouvre en avril à Genève, le procès du « trésor de guerre » du F.L.N.

Les intérêts américains sont suffisamment importants en Tunisie et surtout au Maroc pour inquiéter les milieux industriels français qui ont poussé à la reprise (cf. *supra*). Mais le fait le plus notable à cet égard, est bien la reprise fulgurante des relations économiques entre l'Algérie et les U.S.A. Certes, la société SINCLAIR séquestrée depuis la guerre des « Six jours » a perdu tous ses droits. Mais la société GETTY avait ouvert une brèche dans ce front antisionniste signifiant souvent anti-américain. La société EL PASO va, elle, obtenir le plus gros contrat d'exportation de gaz existant actuellement : l'Algérie s'engage à livrer pendant 25 ans, 10 milliards de m³ par an. Si l'on réalise que les relations diplomatiques sont toujours rompues entre les deux pays, cela donne une idée du peu d'importance qu'attachent les dirigeants algériens au formalisme international, soucieux qu'ils sont d'efficacité avant tout (M. Bouteflika rencontre d'ailleurs M. Rogers à New York en octobre, à l'époque du Sommet arabe). Cela n'empêche pas les Etats maghrébins de tenter de diversifier leurs marchés, de se tourner vers les pays de l'Est.

3) *Le Maghreb et l'Est.*

L'année 1969 marque le renforcement de la présence soviétique en Méditerranée. Curieusement, ce n'est plus en Algérie que l'U.R.S.S. rencontre les plus grands succès, mais au Maroc. Le président Podgorny y vient en visite officielle fin mars. Il prolongera celle-ci au-delà des prévisions et le communiqué commun final indique l'importance des nouvelles relations : une commission mixte de coopération est créée qui se réunira deux fois

par an, l'U.R.S.S. aide le Maroc pour la construction de barrages (en particulier, le barrage sur l'Oued Draa, avec usine électrique, 70 millions de F, terminé en 1971), de centrales thermiques, d'aménagements miniers. Elle livre du matériel (et des « Migs ») au point d'être le quatrième fournisseur du Maroc. Elle achète des agrumes et peut offrir d'importants débouchés au marché marocain.

Avec l'Algérie, les relations demeurent très importantes. Alger reçoit tour à tour le Ministre soviétique des pétroles (fin janvier), une délégation du goss plan (début février) M. Podgorny (fin mars) alors que M. Boufleflika se rend à Moscou (en mars) et M. Taleb en mai. Une commission permanente mixte a été mise en place; l'U.R.S.S. est le deuxième client de l'Algérie (300 millions de \$ en 1968; 650 millions en 1969 contre 5 milliards avec la France). Elle entretient 2 000 coopérants civils, plusieurs centaines de militaires, accorde des prêts à long terme, construit une distillerie, achète des vins (5 millions d'hl), du pétrole (500 000 tonnes), des agrumes, des lièges et même des produits industriels. Elle accueille des jeunes militaires algériens en U.R.S.S., donne des bourses pour la formation de cadres techniciens.

Pourtant cette année les relations marquent le pas sur le plan politique : l'U.R.S.S. qui se veut méditerranéenne et arabe, n'est pas présente à Mers-el-Kébir. Le président Boumediene est farouchement partisan de l'élimination de toute présence militaire sur le sol de l'Algérie (25) et en Méditerranée. L'Algérie condamne la coexistence pacifique (mais n'a pas condamné l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie). Elle regrette que l'U.R.S.S. continue de se référer à la résolution du 22 novembre 1967 à propos d'Israël. En fait, on peut supposer que les Algériens sont assez mécontents de la concurrence du gaz soviétique et regrettent que l'U.R.S.S. n'ait pas achevé son programme à Annaba, ce qui a conduit l'Algérie à vendre sa fonte au Japon (15 000 tonnes) (26). Enfin, l'Algérie n'a pas apprécié la présence du P.C.A. à la conférence des partis communistes à Moscou (27).

L'Algérie entretient également de bonnes relations avec la Pologne. Les échanges portent sur 5 millions de francs environ. La Pologne achète du vin, des agrumes et vend des produits pharmaceutiques. Alger recevra le Président du Conseil (octobre) et le Ministre des affaires étrangères (mai).

L'Algérie recevra également le maréchal Tito. Et si les échanges sont peu importants avec la Yougoslavie, on n'en exhalte pas moins le non-alignement.

Il faut bien avouer qu'il est difficile au Maghreb d'être neutre. Désirant se développer, il doit passer par son ancienne métropole, par la C.E.E., les U.S.A. ou l'U.R.S.S. Engagé dans le conflit du Moyen-Orient, ses solidarités l'entraînent parfois dans des actions préjudiciables à ses intérêts. Il semble toutefois qu'un nouvel équilibre s'établisse en Méditerranée occidentale, peut être pour le plus grand profit du Maghreb.

Bruno ETIENNE.

(25) Les Algériens démentent l'utilisation des bases algériennes par les bombardiers soviétiques stationnés en Egypte.

(26) Le Japon construit une raffinerie près d'Arzew.

(27) On notera que le P.C.M. est également interdit au Maroc.